

Sécurité routière – PT 2006

- Objectif : Création d'un réseau de professionnels de la sécurité routière appartenant aux pays membres du SSATP et aux organisations partenaires pour appuyer le renforcement des capacités dans le domaine des politiques routières et le partage des connaissances et l'harmonisation des normes, et faire œuvre de sensibilisation.



Sécurité routière – PT 2006

- Examiner dans les pays membres les politiques de sécurité routière
- Aider les pays pilotes à réviser leur programme de sécurité routière
- Diffuser les connaissances et informations sur la sécurité routière
- Promouvoir et préparer des normes de sécurité adaptées aux pays membres
- Harmoniser les normes et réglementations régionales en matière de sécurité routière au sein des groupes régionaux
- Créer un bulletin d'information sécurité routière

